CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les chars de ce rail road partiront de l'ancien dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne.

Une promenade fraîche et jolie dans de beaux chars conduit le passager à se rendre au SPLENDIDE JARDIN DE CARROLLTON actuellement ouvert au public. Ce jardin est le plus beau des Etats-Unis par les plantes, ses arbustes, l'ombre que l'on y rencontre et les agrémens qu'il renferme. Des plantes et des bouquets seront vendus à bas prix par le jardinier.

L'hôtel est situé dans le jardin et est ouvert en tout temps au public. Des crèmes à la glace et autres rafraîchissemens s'y trouvent à l'hôtel.

Arrangement d'été pour les jours de la semaine.

De la Nlle-Orléans.		De Carrollton.	
Char à cheval à 6 h. A. M.		Char à cheval à 5 h. A. M.	
Locomotive,	8	Locomotive,	6
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	12
"	3½	"	3 P. M.
"	5	"	5
"	6½	"	6
Char à cheval	8	Char à cheval,	8

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Indépendamment des arrangemens pris pour les jours de la semaine un char commencera à partir chaque heure de Carrollton jusqu'à 9 heures P. M., et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures P. M. de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.

Les personnes qui prendront les chars à la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE

commenceront à partir du haut de la rue Jackson: — Dans l'été à 6 heures A. M. et dans l'hiver à 6 heures 1/2 A. M. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne: dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront tous les demi-heures jusqu'à 8 heures 1/2 du soir de Lafayette; mais le char qui doit partir de la rue du Canal, à 9 heures 1/2 n'y partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne pas fumer dans les chars lorsqu'il s'y trouvera des Dames.

Nouvelle-Orléans le 11 mai 1843.

JOHN HAMPSON,
Ing. comp. rail road N. O. et C.

17 mai

DETENU à la geôle de police de la Municipalité No. 2, depuis le 28 juin dernier, un nègre nommé WILLIAM ou HENRY, se disant appartenir à M. John Donneville ou Daniel Donneville, demeurant au Water Works. Il est âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, bien constitué, ayant plusieurs cicatrices sur la poitrine et sur le dos, ne parlant que l'anglais.

Le propriétaire est requis de payer les frais dudit avis au bureau de cette feuille, et de réclamer le dit esclave au bureau du recorder, en se conformant à la loi.

Nouvelle Orléans le 5 juillet 1843.

MIGUEL HERNANDEZ Fils,
2d lieutenant de la Garde.

6 juillet—10

DETENU à la geôle de police de la Municipalité No. 2, depuis le 30 juin dernier, un nègre nommé JOE ou PAUL, se disant appartenir à M. Sandrear ou Chandler, avocat à la Mobile. Il est âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 2 pouces et demi, bien constitué, ayant un doigt de la main gauche coupé, ne parlant qu'anglais.

Le propriétaire est requis de payer les frais dudit avis au bureau de cette feuille, et de réclamer ledit esclave au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.

Nouvelle-Orléans, le 5 juillet 1843

MIGUEL HERNANDEZ,
2d lieutenant de la garde.

6 juil—10

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne depuis le 22 mai, la négresse ISABELLE, créole, âgée d'environ 16 ans, parlant anglais et français. Elle était vêtue d'une robe d'indienne couleur cannelle, et un mouchoir blanc sur la tête. On l'a vue dans le côté du rail road à Gentilly; il est possible qu'elle ait changé de vêtemens. La récompense ci-dessus sera donnée à qui la ramènera chez les soussignés, rue de Chartres No. 39.

21 juin

FORCADE & Co.

CHEVAL EPAVE.

CONDUIT aux épaves de la Municipalité No 3, le 1er juillet, un cheval noir, ayant la queue et les crins longs, une étoile blanche sur le front, quelques taches blanches sur le dos et une autre sur le nez. Le propriétaire est prié de le réclamer en se conformant à la loi.

E. MAZERAT,
Capitaine.

6 juillet—3f en 10j

JUMENT EPAVE.

Conduit aux épaves de la Municipalité No 3, le 25 du mois dernier, une jument baie et son suivant; ayant une étoile blanche sur le front, la queue et les crins longs et une étampe sur la cuisse gauche. Le propriétaire est prié de la réclamer en se conformant à la loi.

6 juil—3 en 10j

E. MAZERAT, Capitaine.

$5 DE RECOMPENSE.

ECHAPPEE ou volée, dans la nuit du 30 du mois dernier, une Jument grise âgée d'environ 7 ans, ayant la lettre F indistincte ment marquée sur l'épaule gauche. Et aussi une petite pouliche alezane, âgée de 14 mois, ayant la tête blanche, un des pieds de derrière blanc ayant une corde. Voulez bien donner des informations au bureau de cette feuille, ou à l'encoignure des rues Ste. Mary et Prytanée, à Lafayette.

3 juillet

CHEVAL EPAVE.

CONDUIT aux épaves de la Municipalité No. 3, le 20 courant un cheval alezan foncé, ayant une étoile au front, les crins longs, sans aucune autre marque apparente. Le propriétaire est prié de le réclamer en se conformant à la loi.

E. MAZERAT,
Capitaine.

23 juin—3f en 10j

CHEVAL EPAVE.

CONDUIT aux épaves de la Municipalité No. 3, le 20 courant, un cheval gris ferré des quatre pieds, ayant plusieurs marques de harnais. Le propriétaire est prié de le réclamer en se conformant à la loi.

E. MAZERAT,
Capitaine.

23 juin—3f en 10j

JUMENT EPAVE

CONDUIT aux épaves de la Municipalité No. 3 le 20 courant, une jument baie, âgée de 10 mois, une longue barre blanche sur le front. Le propriétaire est prié de la réclamer en se conformant à la loi.

E. MAZERAT,
Capitaine.

23 juin—3f en 10j

CHEVAL EPAVE.

CONDUIT aux épaves de la Municipalité No. 3, le 23 courant, un CHEVAL ALEZAN, ayant la queue et les crins longs, une étoile blanche sur le front. Le propriétaire est prié de le réclamer en se conformant à la loi.

26 juin

E. MAZERAT, capitaine.

MULETS A VENDRE.

TROIS mulets de Kentucky, parfaitement dressés et acclimatés, à vendre à bon marché, s'adresser au No. 144, rue Commune.

24 juin

VACHE EPAVE.

Conduite aux épaves de la municipalité No. 3 le 30 du mois dernier, une vache noire, ayant le bout de l'oreille gauche coupé. Le propriétaire est prié de la réclamer en se conformant à la loi.

E. MAZERAT,
capitaine.

6 juil—3 en 10

UN bon jardinier, pouvant donner les meilleures recommandations possible, et étant habitué à conduire un atelier, désire s'employer soit comme jardinier ou économe. S'adresser à M. Joseph Cuvillier, notaire, passage de la Bourse.

3 juil—4

VIN rouge de Bassens et Montferrand, à vendre par les soussignés, au débarquement du navire l'Eulalie de Bordeaux.

JORDY & BRAZIER,
49 rue Royale

Ils ont aussi en magasin, vins rouges, de Pauillac, St. Emilion, Médoc et St. Julien, en barriques, de St. Estèphe, Haut Brion, Pauillac, St. Julien, Château Margaux et Château Lafitte, en caisses. Vins blancs, Haut Sauterne et Haut Barsac, en tierçons; eau de vie de Cognac et de Champagne, en demi et quart de pipes.

3 juin—6

LIQUEURS et Vins—11 quart pipes de Malaga et Madère; 12 demi do et barils eau de vie, genièvre, &c. en débarquement de la goélette Van Buren, et à vendre par

ROBERTS & HALL,
75, Magasins.

19 mai

ARDOISES de Bangor—1000 Ardoises 24 sur 12; 5000 do 20 sur 10; 1000 do 20 sur 10; 10000 do 18 sur 10; et 10000 16 sur 8, en débarquement du navire Swanton, à vendre par

LYALL & DAVIDSON, 164 Camp

FARINE—100 barils des moulins à vapeur de Warsaw à vendre en débarquement du steamer Meteor, par

HARROD, DARLING & Co., 40, Commune

9 juin

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et on une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étendant sur les six dents de devant de la machoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion n'a qu'un seul office en ville rue Royale No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.

1 mai

RUE STE. ANNE, No. 131.

LE soussigné offre à vendre des chaussures de dames de toute qualité, confectionnées chez lui, au plus bas prix possible, et garanties pour leur solidité. Il s'engage à réparer une sans rétribution, si l'on n'en était pas satisfait. L'étimes d'été, pour dames, $1 et $1 25.

21 juin—1m

LOUIS MEDERIC & Co.

A VENDRE chez le soussigné, 100 barriques vin rouge St. Julien, Talance et haut Brion, 20 do haut Talance, 10 do vin blanc Barsac, 400 caisses vin rouge St. Julien, St. Estèphe, Chateau Margaux, Lafitte et La Mission, 100 do vin blanc Sauterne, 50 do Muscat de Frontignac, 150 do liqueurs assorties, 3 pipes et 20 quarts de pipe eau de vie de Cognac de bonne preuve, 100 paniers anisette surfine, 50 tierçons vinaigre, 100 paniers guignolet, 40 caisses salaisons assorties, 20 do savon bleu pale de Marseille, 4000 boîtes sardines de bonnes et demi boites, 300 do truffes du Perigord, 100 pots prunes, 400,000 bouchons en sacs de 500 (par balles de 1000), 16 barils amandes à la flame, 3 jarres fruits cristalisés, 150 caisses absynthe 1re qualité, 40 de macaroni, 80 de vermicelle, etc.

AUGUSTE MOLIER,
90 St. Louis

21 juin

PERDU OU EGARE.

UN billet tiré par Agricole Delamotte, à l'ordre de Jules Beauchery, pour la somme de $636, payable le 1er décembre 1841, et un autre de la somme de $600 payable le 21 mai 1844, tous deux signés ne variatur pardevant Félix Percy not. pub. et passés à l'ordre de V. Decaux & Noel. La personne qui les aurait trouvés est invitée à les remettre à

Mde. Vve. DECAUX, exécutrice,
96, rue de Chartres

9 juin—4 1pe

AVIS DE DENTISTE.

D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette addition, pouvoir opérer le plus avec plus que célérité.

Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instans, et il détruit positivement le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. Le public, cependant, pourrait être induit à croire que ce remède est celui annoncé comme une "panacée universelle", mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.

Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les personnes qui le désireront peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse pour leur propre expérience:

Rev. W. A. Scott,	Dr. W. H. Tegarden,
J. W. Stanton,	L. E. Generally,
C. T. Young,	C. W. Tobin,
E. Morton Quirk,	W. H. Wheaton,
H. Williams,	W. G. Latham,
Mr. Whitney,	Capt. Taylor, Balize,
H. Page,	E. Morehead,
Wm. Sherman	

En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on évite la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devient tout à fait inutile.

11 fév—1au

COFFRES-FORTS EN FER.

LE soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer nouvellement perfectionnés de Robertson et Rich, quelque soient les dimensions et les modèles, dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.

Il a actuellement en mains un assortiment de ces coffres forts qu'il invite respectueusement le public à venir examiner, étant prêt à prouver, par des expériences de cette ville et de New-York qui ont assisté à l'essai qui a été fait en diverses occasions dans une fournaise et par plusieurs maisons chez lesquelles les incendies se sont déclarés, que les coffres-forts de Robertson & Rich possèdent toutes les qualités désirables à cet égard, qu'ils sont préférables à tous ceux des autres manufactures, qu'ils sont réellement à l'épreuve du feu et qu'ils préservent de l'humidité.

29 avril

ISAAC BRIDGE, 76 Magasins

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille,

Toute espèce d'Ouvrage,

Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c.

AVEC PROMPTITUDE

ET A DES PRIX MODERES.

VARNISHED LEATHER, received per ship Tippecanoe from Havre, and for sale by

CASTAING & LOMBARD, 46 Conti street.

QUARTIERS GENERAUX,

37me. REGIMENT M. L.

Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1843.

ORDRE No. 1.

1o. Conformément aux ordres des Quartiers-Généraux de la Brigade, ce régiment s'assemblera pour une inspection et revue, samedi 8 juillet, à 6 heures A. M. précises. Ce régiment défilera sur l'esplanade ouest de la rue Tremé.

2o. Les commandans de compagnies assembleront leurs compagnies aux endroits qu'ils jugeront convenables, à une heure qui leur permettra de faire l'appel et se joindre au régiment à l'heure ci-dessus désignée, pour se former en bataille.

3o. Les commandans de compagnies nommeront immédiatement leurs sergens et autres officiers non commissionnés, et donneront leurs ordres pour la parade.

4o. Le colonel-commandant espère que tous les officiers paraîtront en uniforme, conformément à la loi.

5o. Les commandans de compagnies veilleront à la stricte exécution de cet ordre.

Par ordre du colonel JOHN CASTELLANOS, commandant le 37me. régiment M. L.

28 juin

A. LAROSE, adjudant.

QUARTIERS GENERAUX,

38me. Régiment M. L.—Nouvelle-Orléans le 26 juin 1843.

ORDRE No. 4—1o. Conformément aux ordres des Quartiers généraux de la 3me. Brigade, ce régiment s'assemblera pour une inspection et revue, samedi 8 juillet prochain, à 6 heures 1/2 A. M. Le Régiment défilera la parade sur la place publique bornée par les rues Rempart, Ste. Anne, St. Claude et St. Pierre. La droite partira de la rue St. Claude.

2o. Les officiers commandant les Compagnies assembleront leur compagnie dans l'endroit qu'ils jugeront convenable à une heure qui leur permettra de défiler avec le régiment à l'heure désignée pour se mettre en ligne.

3o. Les commandans de compagnie nommeront immédiatement leurs sergens et autres officiers non commissionnés et donneront leurs ordres pour la parade.

4o. Le premier Lieutenant Michael Hughes prendra le commandement de la 3me. compagnie jusqu'à nouvel ordre en remplacement de Robertson.

Le 2d. lieutenant, George W. Reeder prendra le commandement de la 5me. compagnie jusqu'à nouvel ordre en remplacement de Howard.

Le 1r. lieutenant C. D Brunce prendra le commandement de la 7me. compagnie jusqu'à nouvel ordre, en remplacement de Belden absent.

5o. Le colonel commandant espère que tous les officiers paraîtront en uniforme conformément à la loi.

Par ordre du col. D. F. Waymouth,
Comm. le 3me. Rég. M. L.

R. J. KELLY,
Adjudt

27 juin

PROVISIONS d'été à bon marché—J. E. LOREILHE, encoignure Royale et Douane, offre à vendre un riche et complet assortiment de Groceries, Vins, Eau-de-vie et Liqueurs. Entr'autres marchandises, les familles qui se retirent à la campagne ainsi que les capitaines de navires trouveront dans son magasin, en gros et en détail:

Sucre en pains de Boston, double raffiné, do No. 1 à 6, sucre en poudre de Boston, sucre brut Louisiane (prime) café de la Havane, fin vert, do de Java, de Moka, do de Rio, thé de toutes descriptions, rizerole et de la Caroline, jambons de Westphalie, de extra de 8 à 10 liv. fumée au sucre, de sans enveloppes, bœuf fumé, langues de bœuf fumées, saucissons de Lyon et de Marseilles, mess porc en barils et demi-barils, mess bœuf de, graisse extra en barils et demi-barils, saindoux do en petites jarres, saumons en barillets, beurre do do, maquereaux do No. 1, morues fraîches en caisses, farine superfine en baril et demi baril, haricots blancs en bari s fromage de Hollande, do de Gruyère, do de Goshen, do ananas, do Neufchâtel, macaroni de Bordeaux, en caisses, vermicelle do do, salaisons assorties de Marseilles, do du Nord, olives verdales d'Italie, chocolat espagnol, do français à la vanille, raisins secs en caisses, amandes à coque tendre, huile d'olive superfine, vinaigre de vin blanc en barils, blanc de baleine de New Bedford, savon de Marseilles, savon du Nord (extra) amidon du Nord, moutarde française et du Kentucky, sel de table, biscuits supérieurs de Boston, Biscuits de mer et du Nord, confitures de goyave en boites, de la Havane en jarres, sirops assortis 1re qualité, sauces assorties, sardines et capers à l'huile, champignons et petits pois en boites, pâtés et gibiers truffés de Colin, truffes du Périgord, fruits au jus et à l'eau de vie, eau de fleurs d'oranger, nougat blanc, vin de Bordeaux en barriques, do en demi do, do en caisses, Sauterne et Barsac en caisses, vieux Porto en do, vieux Cognac de 1830. Enfin un assortiment de vins et liqueurs des meilleurs crus et qualités trop longs à énumérer, le tout à de très bas prix.

19 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BATAILLE & BIGEY, maintenant absens pour leurs achats, annoncent au public que leur magasin, à partir du 1er octobre prochain, sera transféré rue de Chartres No. 66, encoignure Bienville.

3 juillet

AVIS.—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que son frère James sera sous peu de jours de retour d'Europe, où il a été choisir des graines, fleurs, plantes, arbres fruitiers, instrumens aratoires, &c. convenables pour ce marché.

Les Dames et Messieurs qui ont besoin de plantes et graines rares, &c. qui ne se trouvent pas habituellement à la Nouvelle Orléans, peuvent envoyer leurs ordres qui seront ponctuellement et immédiatement remplis.

3 juil

W. DINN, 11, Commune.

AVIS

LES personnes ayant des bouteilles à vin de Bordeaux vides, en trouveront le placement en s'adressant immédiatement à l'encoignure des rues Royale et Douane.

A LOUER—Les magasins Nos 23 et 25, rue de la Levée. Pour les conditions qui seront modérées, s'adresser à HARTWELL & KIDDER,

6 juin

44, Poydras.

A LOUER PRESENTEMENT—Une Maison à étages en briques, située rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne. S'adresser à

1 juin

R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

GUAYAVA, fruits confits et différentes sortes de sirops de toute qualité, tels qu'Ananas, Limon, &c. reçu par les derniers arrivages et à vendre à des prix modérés, par

Y. QUADRAS,

26 jn

encoignure St. Pierre et Chartres.

REÇU par le bateau Alabama, de son dernier voyage quelques barriques de guayave en petites et grandes boites; aussi une grande quantité de pebans de fruits confits; le tout bien frais et conditionné, à vendre par

1 juin

Y. QUADRAS, Encoig. Chartres et St. Pierre

CORDE—100 rouleaux de 9 fils, à vendre par

SCHULTZ, HADDEN & LEACH,

17 juin

26, Poydras

GENIEVRE—24 barils d'Amérique, à vendre par

E. TROISGROS,

19 juin

20 Vieille Levée

PEINTURES—15 barils huile de lin, 10 barils térébenthine, 30 barils peinture blanche, Un choix de brosses et diverses autres peintures, vernis &c. à vendre à des prix réduits par P. CUSACHS

8 juin

Coin des rues Conde et St. Philippe

MANTAS. 70 balles très fins, mises exprès en petites balles pour les marchés du Mexique, dernièrement reçues par le navire Newark et à vendre par

PEET & MORTON, 17 Chartres

2 juin

JAMBONS—Plats côtés et épaules, à vendre par

SCHULTZ, HADDEN & LEACH,

5 mai

26, Poydras.

AUX FABRICANTS DE CHAUSSURES.

LES fabricants trouveront un grand assortiment de cuirs, reçus directement de France, tels que: veaux cirés assortis en grandeur, veaux vernis, do. en couleurs pour chaussures de Dames, maroquin assortis en couleurs et grandeurs, peau de mouton, rouge, bleu, jaune et paille, avant-pieds, tiges de bottes de veau, de Bordeaux et Paris, de, do maroquin rouge, peaux de vaches, peaux de cochons pour sellier, et un assortiment de cordonnet en soie, pour l'usage des cordonniers, &c. &c.

30 nov

20 rue Conti, entre Chartres et Royale.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement de navire Eleanor arrivant de Marseilles,

100 Mortiers en marbre, assortis, de 6 à 14 pouces.

BOUTIN, GALLY & Co

15 juin

79, rue Toulouse

300 Barils Chaux de Thomaston,
Ciment Romain et Hydraulique,
Plâtre de Paris.
Crins à plâtrer en barriques et barils.
Briques à feu anglaises et américaines

Constamment en mains et à vendre au gré des acheteurs, par GEORGE BEDFORD,

25 mai

47 Commune

FROMAGES DE GRUYERE.—Les soussignés offrent à vendre en débarquement du brick Saratoga arrivant de Bordeaux,

2 cuveaux contenant chacun 4 fromages de Gruyère "véritable" chaque fromage renfermé dans une enveloppe de plomb.

BOUTIN, GALLY & Co.

3 juin

No. 79, rue Toulouse

VINS rouges fins, des marques Chateau Lafitte, Château Margaux, Château Léoville, Château Haut Brion, Château Gruau Larose et St. Julien.

Vins blancs: Podensac, Haut Barsac, Haut Sauterne, à vendre chez VALETON FRERES,

1 juin

No. 23 rue St. Charles, sous le Verandah

PORC—200 barils à l'inspection; bacon, 63 barriques; jambons, plats côtes et épaules, graisse, 65 barils, et 300 barillets; farine, 350 barils de St. Louis; whiskey, 60 barils rectifié et 10 Monongahela vieux; haricots blancs, 10 barils, et 250 sacs maïs sec en débarquement, à vendre par

31 mai

J R SHAW & Co, 24, Poydras

LES soussignés, partant sous peu pour France et leur magasin de la Nouvelle Orléans devant être fermé jusqu'au mois d'octobre prochain, prient leurs débiteurs de vouloir régler immédiatement. Les personnes auxquelles ils pourraient devoir peuvent se présenter de suite, elles seront payées.

BATAILLE & BIGEY,

23 mai

66, rue de Chartres

VIN—60 barriques Vin de Bordeaux, Pauillac, Margaux, Médoc, St. Estèphe, &c.

10 barriques do do très vieux,
50 do do Marseille,
20 barils Vin blanc Barsac et Sauterne,
250 caisses Vin blanc Haut Barsac et Podensac,
400 do do rouge St. Julien Médoc, St. Estèphe, &c. à vendre par

DARAN, QUEYROUZE & Co,

25 mai

rue St. Louis, Nos 11 et 13.

300 caisses Absynthe Suisse,
100 caisses Vin Muscat de Frontignan,
25 do. Curaçao,
30 do. Eau de Vie de Dantzig,
50 do. Liqueurs assorties,
50 barriques Vin de Marseille,

à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.

1 juin—10.

24 Bienville

A VENDRE par le soussigné en débarquement de la barque Sarah Hand:

28 barriques vin rouge,
9 demi do blanc,
150 caisses absynthe,
50 do de macaroni,
50 do Vermicelli.

AUGUSTE MOLIER,

11 mai

90, St. Louis

EAU-DE-VIE, dame-jeannes, &c.—1000 dame-jeannes françaises de 5 gallons.

10 pipes Cognac de la marque de Pellevoisin aîné & Co.
100 caisses vrai Kirsch de la forêt noire,
50 caisses fruits au jus assortis,
10 caisses sucs de fruits pour crêmes,
1000 boites sardines à l'huile,
300 paniers anisette.

A vendre par BLANCHARD, EIMER & Co.

1 juin

Rue Bienville

PLATINA-CEMENT.

MR. ACHILE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute minérale, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, et acquiert sur le champ la dureté du marbre. Elle a de plus que celle de l'émail naturel des dents et conserve pendant plusieurs années, son pouvoir préservateur, du moins alors à rendre l'extraction inutile.

No. 44 rue Royale, entre Douane et Bienville.

29 jan

A LOUER—Une maison en briques à étage sise rue de l'Hôpital No. 79, entre les rues Bourbon et Royale.

Une maison en briques à étage sise rue des Remparts No. 43, entre les rues de la Douane et Bienville dont on pourra prendre possession le 1er juin prochain.

Une demi-maison rue St. Philippe, entre les rues Marais et Villeré.

Une demi-maison à l'encoignure des rues St. Philippe et Marais.

Un magasin en briques à étage avec entresol, sise rue Dumaine, No. 19, entre les rues Condé et Levée.

A des termes modérés, s'adresser à

B. & A. SOULIE.

18mai

No. 66 rue Bienville, au premier.

AVIS.

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS.

LE soussigné, agent général pour la vente des Pillules Anti-bilieuses de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. Depuis son arrivée en ville, il a acquis la certitude que beaucoup d'apothicaires offrant un article qui est falsifié. Cet article réel et garanti se vend seulement chez les personnes suivantes:

G. N. Morrison, 17, Magasins.
J. P. Barber, encoignure Girod et Tchoupitoulas.
Doyle Beiman, 24, Bâtisses triangulaires.
Laville, encoignure Hôpital et Vieille Levée.
Shaw & Rosley, encoignure Commune et St. Charles.
Geo. Jones, apothicaire, Cercle Tivoli.

O. B. PEARSON,

1 mai—4m

Pour John Sappington & Sons.

100 CAISSES Liqueurs assorties.
20 do Cerises à l'eau de vie, Radis,
20 do Curaçao,
20 do Marasquino de Zara,
20 do Eau de vie Dantzick,
20 do Absynthe Suisse VL,
20 do [illegible]
20 do Vin [illegible] Frontignan,

DARAN, QUEYROUZE & Co.
Rue St. Louis, Nos. 11 et 13.

PENDANT mon absence M. Q. Lagarde fera chargé des affaires de ma maison et de celles en liquidation.

CH. DUFOUR,

30 juin

Liquidateur.

M. Alexandre [illegible] sera chargé [illegible] pendant mon absence.

23 juin

CH. DUFOUR.

LIQUEURS—10 demi-pipes eau-de vie de Cognac et 2 demi-pipes vin de Madère, à vendre par

30 juin

O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée

TOILE d'emballage d'Allemagne, convenable pour envelopper le jambon et autres, à vendre par

O. H. MIESEGAES,

30 juin

24 Vieille Levée

GENIEVRE—40 pipes de Hollande, sous la clef de la Douane, à vendre par

O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée

30 juin

CORDAGE—50 rouleaux de Manille et goudronnés, à vendre par

O. H. MIESEGAES,

30 juin

24 Vieille Levée

BRIQUES A FEU anglaises et américaines, qualités de choix, à vendre par

J. U. LAVILLEBEUVRE, 140, Commune

27 juin

FAUX FUSILS, carabines et pistolets en magasin et à vendre par

W. A. RYAN,

28 juin

46, Chartres

ARTICLES pour la pêche—Un assortiment général en magasin et à vendre par

W. A. RYAN,

28 juin

46, Chartres

GRAISSE 30 barils et 25 demi barils, à vendre en magasin par

JOHN R. SHAW & co,

26 juin

24 Poydras

FARINE—300 barils de St. Louis et Ohio, à vendre par

JOHN R. SHAW & co,

26 juin

24 Poydras

BEURRE—30 barillets frais, pour famille, à vendre par

JOHN R. SHAW & co,

26 juin

24 Poydras

CHAUX de Thomaston à flots—500 barriques en dépôt du quai du brick Georges, et à vendre par

GEORGES BEDFORD,

24 juin

47 Commune

JAMBONS—50 barriques, à vendre par

HEWITT, HERAN & co,

24 juin

65 Camp

GRAISSE—En feuilles, de qualité supérieure, en barils et fréquins, à vendre par

HEWITT, HERAN & co, 65 Camp

24 juin

PORC—M. M. O. et prime, à l'inspection de Bozant, à vendre par

24 juin

HEWITT, HERAN & co. 65 Camp

FARINE—200 barils farine, en débarquement du steamer Nathan Hale, et 300 barils idem marque Baker, à vendre par

HEWITT, HERAN & Co.

24 juin

65, Camp

CHAPEAUX de Campêche, convenables pour habitation, à vendre par

FROST & Co. 10, Magasins. 6jn

HARICOTS—90 barils blancs supérieur, en débarquement et en magasin, à vendre par

PRICE & FROST, 20, Poydras.

23 ja

GRAISSE, Jambons, &c.—94 boucauts jambon plats côtés, cuisses et épaules, 9 barils et 36 fréquins graisse et 28 barils patates, en débarquement des steamboats New World et Joe Davies, à vendre par

HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp

23 juin

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Les soussignés ont constamment en mains un assortiment complet de ces articles; ils les livreront partout sur le Mississipi aux prix de la Nouvelle Orléans et sans faire payer de fret.

WORSLEY & FORMAN,

20 juin

57 Tchoupitoulas

JEANS du Kentucky, Linseys et Osnaburgs pour nègres, en magasin et à vendre par

WORSLEY & FORMAN,

20 juin

75 Tchoupitoulas

GRAISSE en feuilles—60 barils prime, convenable aux détaillans, à vendre par

WM. J. BRYAN & Co 20 Commune

20 juin

BŒUF prime—30 barils à l'inspection de Bozant, à vendre par

WM. J. BRYAN & Co 20 Commune

20 juin

FARINE—250 barils de St. Louis, marque Baker, à vendre par

29 juin

WM. J. BRYAN, 20 Commune

HUILE—30 paniers huile d'olive en débarquement de l'Eulalie de Bordeaux, à vendre par

O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée

8 juin

CIMENT et Plâtre de Paris—Actuellement en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs, par

GEO. BEDFORD, 47, Commune.

23 jn

CHAUX de Thomaston à flot—300 barriques à vendre en lots au gré des acheteurs, par

GEO. BEDFORD, 47, Commune

23 jn

FICELLE d'Emballage—100 rouleaux, article supérieur, à vendre par

SCHULTZ, HADDEN & LEACH,

21 juin

26, Poydras.

MAIS—200 sacs en débarquement du steam boat Importer, à vendre par

PRICE & FROST, 20, Poydras

14 jn

GARANCE—2 barriques et 7 tierçons, en débarquement du navire Auburn, à vendre par

ROBERTS & HALL, 75 Magasins

15 juin

SEL—2000 boisseaux des îles Turques, 2400 en et commun de Liverpool, en magasin et à vendre par

GEO. HARRISON, 67, Tchoupitoulas.

14 jn

GRAISSE—25 barils de choix à vendre par

HARTWELL & KIDDER,

14 juin

44, Poydras.

PLATS côtés—30 boucauts fumés de Cincinnati, en magasin, à vendre par

HARTWELL & KIDDER,

14 juin

44 Poydras

CUIR—50 rouleaux cuir à semelle, en magasin et à vendre à bas prix par

FOLLAIN & BELLOCQ,

16 jn

25, rue St. Louis.

SOULIERS—3 malles souliers français assortis, en magasin et à vendre à bas prix par

FOLLAIN & BELLOCQ, 25, rue St. Louis.

16 jn

A VENDRE chez les soussignés—21 barils vieille Eau de Vie de Cognac—54 milliers Bouchons surfins.

BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse.

16 juin

BOTTES, Souliers et Brodequins—120 caisses à vendre en débarquement de la barque Letta par

R. O HOBBS, 12, Douane

CAFE—100 sacs café de St. Domingue, en débarquement du navire Memphis, à vendre par

MULLIN & WOODRUFF, 60, Camp.

15 juin

BOIS de Teinture—2000 quintaux en débarquement et à vendre par A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,

71, Vieille Levée

CHANGEMENT DE DOMICILE—J. M. LAPEYRE a transporté son bureau au No. 20, rue St. Louis.

5 juin—1m

CUIR pour semelles—article supérieur, à vendre en magasin à bas prix pour clore une consignation par

JOHN HALL, 2 Front Levee

22 mai

ARDOISES—Dernièrement reçues et à vendre, 350,000 excellentes qualités de Welsh, dimensions assorties, à vendre en lots au gré des acheteurs à des prix réduits, par

LYALL & DAVIDSON, 164, Camp.

23 mai

CIDRE—12 barils supérieur, en débarquement du Newark, de New York, à vendre par

FOSDIKE & BRO., 66 Camp

9 juin

DOUSLONS Patriotes—vendre par

PRATS & HERNANDEZ,

15 mai

27, Toulouse.

TABAC manufacturé—25 caisses James River et 40 do du Missouri, à vendre par

J R SHAW & Co

6 juin

24 Poydras

BEURRE de Goshen—42 barillets, en débarquement du Newark, à vendre par

JUSTS & HUBBARD

20, Douane

BACON—60 barriques jambons, plats-côtés et épaules, à vendre par

JOHN R. SHAW & co, 24 Poydras

26 juin

SEL—2050 sacs gros en débarquement du navire Duke, à vendre en lots au gré des acheteurs par

GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

11 mai

BRODEQUINS, bottes, souliers.—Un assortiment général constamment en mains, à vendre par

FROST & Co. 10 Magasins.

HUILE D'OLIVE—125 paniers de la marque de Planagnol, (fraîche, en débarquement et à vendre par

31 mai

B. & A. SOULIE, 45 Bienville, au 1er

BEURRE de Goshen—25 fréquins prime en débarquement du navire Pantheon, à vendre par

WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

18 mai

CORDAGES, Toiles d'Emballage, Poivre Farbianc &c. 1000 rouleaux cordages goudronnés de Manille, 200 caisses toile d'emballage d'Allemagne, 200 caisses ferblanterie de Pontpool, 10 saumons ferbland, 300 sacs poivre, 200 barillets clous fer de Suède, 200 balles étoupes, 1 1/4 pipes vin de Madère, 200 paniers bouteilles à Madère, 300 caisses thé impérial, poudre à canon et Young Hyson, 15 et 6 livres, 60 caisses fruits à l'eau de vie, 60 do. absynthe, 60 do. anisette, à vendre par

O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée.

26 mai

En vente à la librairie de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste.-Anne.

Cours complet d'Agriculture théorique et pratique, sur le plan du cours de l'abbé Rozier. 16 vol. in-8.
Dictionnaire des Ménages. 2 vol. in-4.
Education morale, par Mme Amable Tastu.
Education maternelle, par Mme Amable Tastu.
Cours d'anglais, par Johnson.
Manuel latin, par Lickenne.
Œuvres de Lesage.
Œuvres de lord Byron.
Bon Jardinier, almanach pour 1818, et figures dudit.
Connaissances des temps, pour 1843, 1844, 1845.
Livres de médecine, de droit, de littérature, &c.

5 juin

HABILLEMENTS D'ETE.

BATAILLE & BIGEY,

66, rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par le navire Echo, leur assortiment d'habillements d'été, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits. Ces articles sont très bien conditionnés et ont les formes les plus à la mode en ce moment à Paris.

Redingotes mérinos, diverses qualités,
Paletots do, diverses formes et qualités,
Habits do, diverses qualités,
Redingotes, paletots, habits et pantalons en très beaux coutils fil, &c. &c.

Un assortiment de Chapeaux paille d'Italie, de tous numéros.

Chapeaux Français soie; do. do. feutre, à $2 50 et $3 chaque en détail.

Les marchandises leur restant en magasin de la saison d'hiver, seront vendues à très bon marché.

21 mars

PEET & MORTON,—17, rue de Chartres,—reçoivent par le navire Alabama, et offrent à vendre à très bas prix pour du comptant:—15 caisses toile blanche à chemises, 3/4 et 4/4; 5 do. kerseys; 5 balles linseys unis; 400 paires excellentes couvertures de Granier; 10 balles couvertures assorties, 8 do. couvertures de lit, 11/4 et 14/4; 10 balles cotonnade loge écrue; 10 caisses indiennes Merimack blanches et bleues; 6 caisses do. couleur claire, nouveaux dessins; 2 caisses plaillies françaises, 4 caisses indiennes assorties, 1 caisse gingham Turleton, 20 pièces draps bleu et noir, 1 caisse taconat mousseline blanche 6 1/4 1 caisse bretelles gomme élastique, assorties; 1 balle flanelle écarlate, do. do. blanche, 1 caisse étoffe bleue, pour habits 4/4, 3 caisses mouchoirs de batiste de fil, assortis; 4 caisses drills bleus, 4 caisses jeans du Kentucky, 3 balles flanelle croisée écarlate, 25 do. lasting noir, 1 caisse soie noire à coudre, 1 caisse gants blancs de Bertin, pour hommes, 1 caisse bobinet blanc 10/4, 1 caisse pique blanc, de Marseille, assorti; 1 caisse ruban de taffetas noir et couleurs assorties, do No. 1 à 16, 15 balles osnaburg 4/4 de la Virginie, 20 do. 7/8, 4 caisses serge de table, 2 caisses bas de coton, blancs et écrus, 2 caisses doublures rouges 3/4, 3 caisses satinet bleu foncé, 200 grosses doublures assorties pour tailleurs, 150 pièces bobinet dimensions assorties, 5 caisses denims de Hamilton.

3 juillet

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON

A VENDRE par les soussignés à des bas prix pour du comptant:

Reçu par le Lyon et la Créole, du Havre:

Jaconats français nouveaux dessins,
Mousseline d'Organdy do.
Camaïeu en filet et en tulle,
Coutils blancs et en couleur,
Mouchoirs de batiste unis et brodés.

Reçu par le Gaston, Vibilia et Saratoga:

Indiennes anglaises et américaines,
Jaconats do do.
Foulards de soie pour la poche,
Cotons écrus Appleton Indian Head, Lowell, et New York Mills 4/4 et 5/4.
Cotons blancs divers marques,
Coutils anglais blancs et en couleurs,
Nettings unis et à carreaux,
Platilles, ouvrées pour nappes et serviettes,
Cotonnades pour pantalons,
Printanières do.
Mérinos double pour levites,
Lasting en couleur et noirs,
Mousselines blanches pour robes et [illegible],
Guinghams pour vestes et pour robes,
Checks en fil pour pantalons et vestes,
Toile à drap 4/4, 9/4 et 12/4,
Bas et chaussons assortis,
Toiles grises, linge de table,
Mouchoirs façon Madras,
Dentelles en fil et en coton,
Epingles, aiguilles, agrafes,

Et une quantité d'autres articles convenables pour les marchands de la campagne et les habitans.

FORCADE & Co

5 av

39, Chartres, entre Bienville et Douane.

AVIS.

LE soussigné, depuis plusieurs années collecteur du College Jefferson, informe ses amis et le public qu'il joindra à ces collections toutes celles qui lui seront confiées.

Nouvelle-Orléans, le 12 juin 1843.

13 juin—4, 1 p. s.

MICHEL aîné.

PAPIER EN PAILLE, pour envelopper—500 ramées de qualités supérieures, actuellement en débarquement du navire Auburn, à vendre par

HARROD, DARLING & Co.

17 juin

40, Commune

BACON—Tobacco Havana sides and shoulders in store and for sale by

PRICE & FROST, 20 Poydras st.

VENTES DE SHERIF.

No. 1450—La Banque de l'Etat de la Louisiane contre Charles Genois.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, Mercredi le 9 août 1843, à midi:

1o. Deux lots de terre contigus situés dans le faubourg Tremé derrière la ville de la Nlle. Orléans dans l'îlet compris entre les rues Robertson, Claiborne, St. Pierre et la Promenade Carondelet, désignés sous les numéros six et quatre conformément à un plan daté le 11 mars 1836 fait par Journé, architecte, annexé à un acte de vente fait le 11 avril 1836, pardevant Jules Mossy Ecqr. Lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue St. Pierre et 10 pieds 10 lignes de face à la Promenade Carondelet. Le premier sur la ligne qui le sépare du lot No. 5, sur 142 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 4.

Le lot No. 4 ayant 142 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 3 sur 144 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 5, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Un lot de terre situé derrière la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No. 2 de l'îlet No. 67, conformément à un plan fait par Jhn Pilié, voyer, et annexé à un acte de vente passé le 10 août 1829 pardevant Félix de Armas, décédé.

Ledit lot ayant, mesure française, 60 pieds et 1 pouce de face au canal Carondelet, entre les rues Robertson et Claiborne, 60 pieds de face à la rue St. Pierre, 144 pieds et 10 1/2 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 2, et 149 pieds 6 pouces et un quart sur la ligne qui le sépare du lot No. 4 d'une rue à l'autre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3o. 4 lots de terre situés derrière la ville de la Nouvelle Orléans, désignés par les Nos. 5, 6, 7, et 8 de l'îlet No. 66, conformément à un plan fait par Bourgerol, alors voyer de la municipalité No. un, daté le 24 décembre 1836 et déposé en bureau de Félix de Armas, décédé, maintenant bureau de L. Hermann, conformément à un acte du 22 mars 1837, lequel îlet est compris entre le chemin Carondelet et les rues St. Pierre, Robertson et Villeré; lesdits lots de terre ayant chacun 31 pieds 1 pouce, 2 lignes de face au chemin Carondelet, 30 pieds de face à la rue St. Pierre; ces lots étant contigus et s'étendant dans leur profondeur de manière à donner au lot No. 8 qui forme l'encoignure du chemin Carondelet et des rues St. Pierre et Robertson, 133 pieds de profondeur et au No. 5, 123 pieds 5 1/2 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 4 dudit îlet, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4o. Un lot de terre situé derrière la ville de la Nouvelle Orléans et désigné sous le No. 4 de l'îlet No. 66 conformément au plan ci-dessus mentionné fait par M. Bourgerol alors voyer de la municipalité No. Un, daté le 24 décembre 1836, lequel lot de terre ayant, mesure française 30 pieds de face à la rue St. Pierre, 31 pieds un pouce et 2 lignes de face au chemin Carondelet, 121 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté qui le sépare du lot No. 3, et 123 pieds 8 pouces et demi sur l'autre ligne de profondeur qui le sépare du lot No. 5 du même îlet No. 66, qui est compris entre les rues St. Pierre, Robertson et Villeré et le chemin Carondelet, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5o. Un lot de terre situé dans l'îlet de la ville de la Nlle. Orléans, dans la rue d'Orléans entre les rues Dauphine et Bourgogne, ayant, mesure française, 30 pieds de face à la rue d'Orléans et 60 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. Henry, et de l'autre par la propriété de M. F. Alpuente, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6o. Un lot de terre situé dans la ville de la Nouvelle Orléans, rue St. Pierre du côté Nord Est entre les rues Dauphine et Bourgogne, ayant, mesure française 31 pieds 2 pouces de face à la rue St. Pierre et 95 pieds et 4 pouces de profondeur ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

D. AUGUSTIN,
shérif de la paroisse d'Orléans

6 juill—3en30j

No. 1446—Les héritiers de Fletcher vs. les exécuteurs de Cavelier Sr. et al.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Troisième District, de la paroisse de Bâton Rouge, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 10 août 1843, à midi:

Tous les droits, titres et intérêts des héritiers de Daniel Clarke, dans les onze douzièmes indivis des propriétés ci-après décrites, d'après un plan du faubourg St. Jean, dressé par Bmy. Lafon, daté du 1er juin 1807, et déposé en l'étude de P. Pedesclaux notaire, par acte du 9 juin 1809, savoir:

1o. Dans l'îlet No. 7, les lots 1, 2 et 4, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

La moitié du lot No. 3, joignant le lot No. 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No. 9, mesurant 60 pieds de face à la rue Lepage, sur 150 pieds de profondeur.

2o Dans l'îlet No. 8, le lot No. 1 mesurant 120 pieds aux rues St. Jean, Washington et Broad, et 148 pieds sur l'autre portion.

3o. L'îlet No. 13, mesurant 302 pieds à la rue St. John, 300 pieds à la rue Washington, 245 pieds à la rue Sixième et 192 pieds à la rue Seventh.

4o. Dans l'îlet No. 14, le lot No. 2, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, et le lot No. 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Lepage, sur 150 pieds de profondeur.

5o. Dans l'îlet No. 16, le lot No. cinq, mesurant soixante pieds de face à la rue Lepage, sur 117 pieds de profondeur et face à la rue Cinquième, et 134 pieds sur la ligne de l'autre côté.

6o. Dans l'îlet No. 17, les lots 1, 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No. 6 mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième, sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 8, 9 et 10, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Lepage, sur 120 pieds de profondeur.

7o. Dans l'îlet No. 18, le lot No. 1, mesurant 60 pieds de face à la rue St. Jean, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Sixième.

Les lots Nos. 8, 9 et 10, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 140 pieds de profondeur plus ou moins.

8o. Dans l'îlet No. 23, les lots Nos. 3, 4 et 5, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 150 pieds de profondeur.

9o. L'îlet No 24, mesurant 300 pieds de face aux rues Washington, Lepage, Quatrième et Cinquième.

10. L'îlet No. 25, mesurant 300 pieds à la rue Lepage, 74 pieds à la rue Quatrième, et 166 pieds et demi à la rue Cinquième, et environ 200 pieds sur le côté contigu à l'îlet 32.

11. Dans l'îlet No. 26, les lots Nos. 2, 3, 4 et 5, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 6, 8 et 10 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Quatrième, sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 14 ayant 60 pieds de face à la rue Quatrième, sur 150 pieds de profondeur, rétrécissant dans le fond à une largeur d'environ 7 pieds.

Les lots 7 et 9 ayant chacun 60 pieds de face à la rue Troisième, sur 150 pieds de profondeur. Le lot No. 11 ayant 27 pieds de face à la rue Troisième, sur 150 pieds de profondeur, s'élargissant dans le fond à la largeur de 47 pieds.

12. Dans l'îlet No. 30, les lots Nos. 3, 4 et 5, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue St. Jean, sur 120 pieds de profondeur, les lots 7, 8, 9, 10 et 11 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

13. Dans l'îlet No. 31, les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 7 mesurant 33 pieds de face à la rue Deuxième, sur 150 pieds de profondeur, plus ou moins du côté de la rue Troisième, sur 150 pieds de profondeur, rétrécissant dans le fond.

14. L'îlet No. 32 appelé "le Ropewalk," une portion de terre oblongue, mesurant 60 pieds de face à chaque extrémité, et traversant de la rue Seconde à la rue Sixième, à peu près 1480 pieds de longueur.

15. Dans l'îlet 33, le lot No. 5, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Le lot No. 8 mesurant 70 pieds plus ou moins de face à la rue Deuxième, sur 150 pieds de profondeur, rétrécissant dans le fond.

16. Dans l'îlet No. 34, le lot No. 1 et la moitié du lot No. 2, contigus, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue St. Jean, sur 120 pieds de profondeur; et les lots Nos. 10, 11, 12, 13 et 14 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

D. AUGUSTIN,
Shériff de la paroisse d'Orléans

6 juillet—3en 30

COUR DE COMMERCE—No. 5,060—W. W. Frazier & C. Adams, Jr. receivers of Jacob Wilcox, G. W. Huntington et W. Huntington. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 22 juillet 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Toute cette portion de terre de forme irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus et les circonstances et dépendances y attachées, située sur cette partie de la batture des faubourgs Ste. Marie et Delord, connu sous le nom de Triangle, et désignée sous le numéro trois, sur un plan dressé par C. F. Zimpel député arpenteur des Etats-Unis, le 6 Novembre 1834, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville.

La dite portion de terre mesure vingt deux pieds onze pouces de face à la dite batture, vingt deux pieds, neuf pouces sur une ligne irrégulière ou angulaire, la séparant du lot No. deux, quarante huit pieds huit pouces sur la ligne qui la sépare du lot No. quatre, et quarante huit pieds sur un allée ménagée pour l'usage commun; le tout mesure américaine

Conditions, comptant.

EMILE LA SERE,

21 juin—3 en 30

Shérif de la Cour de Commerce

Succession de Bonaventure Martin.

Vente par le juge de la paroisse de Jefferson, Etat de la Louisiane.

VENDREDI, 28 juillet prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, en date du 21 juin 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Mme Ve. Bonaventure Martin, les propriétés suivantes, savoir:

1o. quinze lots de terre situés dans la ville de Lafayette paroisse de Jefferson dans l'îlet No. 16, savoir:

Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue St. Philippe, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, le lot No. 4 formant l'encoignure des rues St. Philippe et Chêne Vert.

2o. Le No. 7 mesurant 30 pieds 2 pouces de face à ladite rue Chêne Vert, sur 159 pieds 8 pouces de profondeur; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bonne maison et bâtisses extérieures.

3o. Les lots Nos. 8, 9, 10, 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue du Chêne Vert, sur 159 pieds 8 pouces de profondeur.

4o. Les lots Nos. 13 et 14: le premier mesurant 30 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue du Chêne Vert, sur 159 pieds 8 pouces de profondeur; l'autre lot (No. 14) mesurant 30 pieds 2 pouces et 3 lignes sur le rue du Chêne Vert, sur 159 pieds 8 pouces sur le côté attenant au No. 13, et 160 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté attenant au faubourg Livaudais, et 48 pieds 8 pouces et cinq lignes dans le fond.

Et enfin, la négresse Marcelette, négresse esclave âgée de 26 ans.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur, et portant 10 pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéance, cette clause ne pouvant en retarder le paiement. L'exécuteur se réservant une hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour, le 21 juin 1843.

PERSIFOR F. SMITH,

28 juin—3f en 30j

Juge.

VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, vient de recevoir par les derniers arrivages:

Un nouvel assortiment de livres français,
La sainte Bible, édition de Parme, en 4 vols grand in 8o.
avec gravures, des premiers maîtres.
A. Tastu—Education maternelle, 1 beau volume grand in 8o.
Mémorial de Ste Hélène, do do.
Norvins—Histoire de Napoléon, 1 do do.
Laurens de l'ardèche, do do.
Le Prisme, 1 beau vol. illustré, grand in 8o.
Animaux peints par eux mêmes, 2 vols. in 8o.
Enfants peints par eux mêmes, 2 vols. in 8o.
Lesage—Don Quixotte, en espagnol illustré, 2 grands in 8o.
Don Quichotte, en français, do.
Fastes de Versailles, illustrées, 1 do.
Paul de Kock—La grande Ville, illustrée.
Vidocq Mémoires 4 vols. in 8o
Thiers—Révolution française.
Michelet—Œuvres, 3 vols grand in 8o.
Lamennais—Do. 3 do.
Grammaire nationale et exercices, 2 grands do.
Mme. D. Staël—Œuvres complètes, 2 vols.
Prevost—Manon Lescaut, illustrée 1 vol.
Reyron—Codes français expliqués, 1 gros vol.
Toullier—Code Civil, 10 vols.
Robinson Crusoe, illustré 1 vol.
Roux de Rochelle—Etats-Unis d'Amérique, 1 vol.
Bacqua—Les Codes, 1 vol.
Delvencourt—Cours de Droit
Joli choix de livres de poésies.
Assortiment de livres de prières.
Livres élémentaires en anglais, français et latin.
Livres de droit, de chimie, d'arithmétique, d'astronomie, de mécanique, d'algèbre, de mathématique, de physique, et en général de toutes les sciences.
Collection de Manuels,
Grand assortiment de livres espagnols.
Livres d'agriculture.
Collections de classiques, latins-français,
T. oplong—Droit Civil expliqué
Œuvres de Victor Hugo, Lamartine, Plutarque, Voltaire, Rousseau, Racine, Corneille, Shakspeare, Bollean, Lanfier, G. Sand, F. Soulié, Balzac, Dumas, Chateaubriand, Bourdaloue, J. B. de St. Pierre, &c.
Boîtes et instrumens de mathématique.
Boîtes de couleurs et de Pastels.
Assortiment de registres français et américains; joli choix de Record Books.
Encre de toutes couleurs, en gros et en détail.
Lignes de pêches.
Plumes métalliques de Perry's et Cuthbert.
Plumes de cygnes et d'oies.
Papiers de tous genres, en gros et en détail, et en général tous les articles de Papeterie.
Pièces de théâtre, anciennes et nouvelles, &c. &c.

24 juin—3

MELASSE—40 barils supérieure, à vendre par

J. U. LAVILLEBEUVRE,

23 mai

140 Commune

VENTES DE SHERIF

Charles K. Lomine vs. Giovanni Pelessy.

COUR DE DISTRICT—Nos. 22,669—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, jeudi 10 août 1843, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o. Cinq lots de terre situés près de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés par les Nos. un, deux, trois, quatre et cinq, de l'îlet No. onze, compris par les rues Kerlerec, Columbus, Prieur et Johnson, sur un plan dressé par Bourgerol, voyer de la 1ère Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, en date du 10 avril 1839, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, notaire, par acte du 16 mai 1841. Le lot No. un formant l'une des encoignures des rues Prieur et Kerlerec, mesure trente un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Prieur, vingt deux pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec, cent vingt neuf pieds six pouces sur la ligne qui le divise de la propriété de la veuve Castanedo, cent quarante huit pieds huit pouces de profondeur sur l'autre ligne, le divisant du lot No. deux; les lots Nos deux, trois et quatre mesurant chacun trente un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Prieur, sur quarante huit pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No. cinq, trente un pieds six pouces et la moitié d'une ligne de face à la rue Prieur, sur cent quarante huit pieds huit pouces de profondeur: Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

2o. Un lot de terre d'une forme triangulaire, situé au faubourg Tremé, dans l'îlet compris entre les rues Columbus, Kerlerec, Johnson et Prieur, mesurant cent vingt six pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Kerlerec, cent trente pieds sur la ligne qui le divise du lot No. un ci-dessus décrit, et vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne perpendiculaire aux rues Johnson et Prieur: ledit triangle levant être pris à partir de vingt deux pieds quatre pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Prieur et Kerlerec, le tout mesure américaine.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions, comptant,

A. SIDNEY LEWIS,

7 juill—3 en 30j

Shérif de la Cour de District

Jefferson College vs. J. W. Walsh.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Thomas W. Collins, juge président Senior, de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 9 août 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, mesurant 20 pieds plus ou moins de face à la rue du Bassin, immédiatement après l'encoignure de la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, le lot faisant aussi face à la rue Franklin, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

C. CLAIBORNE, Marshal.

7 juil

François Cousin vs. Philip Vidichi—No. 24,020—John S. Baron subrogé, &c. vs. Philip Vidichi, dans l'affaire le Louis Ourlie vs. ledit Vidichi—No. 22,921.

COUR DE DISTRICT.—En vertu d'un alias et d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi neuf août 1843, à midi,

La goëlette LUTITIA, ses agrès, meubles et apparaux, comme elle est et se comporte, maintenant mouillée au bassin.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions, comptant.

A. SIDNEY LEWIS,

7 juil—3en30j

Shérif de la Cour de District.

Peter Maxwell vs. John W. Walsh.

COUR DE PAROISSE.—No. 15,864.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, vendredi le 11 août 1843, à midi:

Un lot de terre, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, situé sur la rue des Remparts, entre les rues St. Louis et Toulouse, ayant 50 pieds de face au côté Est de la rue des Remparts, sur 120 pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.

D. AUGUSTIN,

7 juillet—3en 30

Shérif de la paroisse d'Orléans

L. O. Hiligsberg vs. Thos. Fraussell

COUR DE PAROISSE.—No. 15,922.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en cette ville, lundi le 14 août 1843, à midi:

Neuf lots de terre situés dans le faubourg Washington, district Daunoy (quartier), désignés sous les nos. dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept et dix huit, de l'îlet No. 15, conformément à un plan particulier fait le 20 août 1833, par Depouilly, architecte, et annexé pour recours à un acte reçu au bureau de Théodore Seghers, en date du 4 septembre 1836. Les lots nos. 10 et 11, ayant chacun 26 pieds 7 pouces de face à la rue St. Ferdinand, entre les rues Urquhart et Girod, sur une profondeur de 131 pieds 6 pouces.

Le lot No. 12, contigu au lot No. 11, ayant 29 pieds 4 pouces de face à la rue St. Ferdinand, sur 131 pieds 6 1/2 pouces de profondeur.

Les lots Nos. 13 et 14, contigus au lot No. 12, et ayant chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue St. Ferdinand, sur 131 pieds 8 1/2 pouces de profondeur; le lot No. 14, formant encoignure, et ayant 20 pieds 2 3/8 pouces de face à la rue Girod, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand. Les lots Nos. 15, 17 et 18, ayant chacun 30 pieds pouces de face à la rue Girod, entre les rues St. Ferdinand et Port, sur 100 pieds de profondeur, le tout mesure anglaise.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant.

D. AUGUSTIN,

7 juil—3en30j

Shérif de la Paroisse d'Orléans

Veuve Monpassant vs. Maria Constance Nicolet et autres.

COUR DE DISTRICT.—No. 24,261—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi le 9 août 1843, à midi,

Françoise, mulâtresse, âgée d'environ vingt-huit ans et ses deux enfans nommés Marie Detronine, âgée d'environ sept ans, et Marguerite, âgée d'environ deux ans et demi.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

A. SIDNEY LEWIS,

7 juillet—1fen 30j

Shérif de la Cour de District.

Laurent Millaudon vs. la Compagnie de Navigation d'Orléans.

COUR DE PAROISSE.—No. 15,606—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, vendredi, le 11 août 1843, à midi,

200 lots de la Compagnie de Navigation d'Orléans en payement d'une obligation de la Municipalité No. un et endossées pour la Municipalité par le Maire de la ville et le trésorier de la Municipalité, toutes datées du 15 juin 1839 pour la somme de cinq cents piastres chacun, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an, payable semi-annuellement au 15 de décembre et au 15 de juin de chaque année, au bureau de la Compagnie ou d'une autre manière à être indiqué sur les coupons qui se trouvent dans la marge des dits bons, jusqu'au paiement de la somme principale et des intérêts, et dudit bons sont payables au 15 juin 1863 et elles sont payables au 15 juin 1863.

Saisis dans l'affaire ci-dessus

Conditions, comptant

D. AUGUSTIN,

7 juillet—3f en 30j

Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Hannah B. Wells épouse de Wm. O. Anderson vs. Wm. O. Anderson son mari.

COUR DE PAROISSE.—No. 15,910—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, vendredi 7 juillet 1843, à midi:

Une négresse nommée Keziah, âgée de vingt huit ans environ.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

D. AUGUSTIN,

6 juin—3en30j

Shérif de la paroisse d'Orléans

Veuve Marie Jacob vs. J. M. Vanderger, &c.

COUR DE DISTRICT.—No. 22,252—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi 7 juillet 1843, à midi:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui sont dessus; situé dans cette ville, au faubourg Washington, désigné par le No sept de l'îlet No trois, borné par les rues Port, St. Ferdinand, Moreau et Arch tectes, mesurant trente huit pieds un pouce et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise. Ensemble avec toutes les bâtisses, droits, chemins et privilèges qui y appartiennent.—Le tout conformément au plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la ville, en date du 9 février 1834, et déposé dans l'étude de feu Félix de Armas, notaire public.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, ledit lot de terre ainsi que les améliorations qui sont dessus, seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

A. SIDNEY LEWIS,

19 juin—3 en 16

Shérif de la Cour de District

COUR DE COMMERCE—No. 3,460—Michael Maher vs. Patrick Summers—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Jas. Holbert et à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mardi 18 juillet 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Franklin, de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Mandeville, Urquhart, Girod et Marigny, désigné par le No. cinq de l'îlet No cinquante sept, d'après le plan original dudit faubourg, mesurant ledit lot, au pied anglais, trente-cinq pieds de face à la rue Mandeville, sur cent dix-huit pieds de profondeur; ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière ledit lot de terre ci-dessus décrit sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et suffisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

EMILE LA SERE,

1 juillet—3f en 15

Shérif de la Cour de Commerce

Joseph Fauchon, agent de Adèle Delisle Delabarthe, femme de Grenier-Petit, et de son mari, Js. Jean Delagrelle.

COUR DE DISTRICT—No 23,419 En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, 31 juillet 1843, à midi:

Un certain nègre esclave nommé Augustin, âgé d'environ seize ans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

A. SIDNEY LEWIS,

27 juin—3 en 30j

Shérif de la Cour de District.

Vente par le Marshal.

Wm. Morison vs. capitaine Young et la goélette Eliza beth et les propriétaires.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nelle. Orléans j'exposerai en vente publique le 17 juillet 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres:

La goélette ELIZABETH, Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

17 juin

C. CLAIBORNE, Marshal.

CHEAP CASH STORE

HABILLEMENTS D'ETE FRANÇAIS, EN DEBALLAGE.

Qualités supérieures et étoffes fabriquées exprès pour la Nouvelle-Orléans.

LOISON & SILVESTRE,

No. 36, rue de Chartre.

Le second magasin au-dessous de la rue de la Douane.

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, un très grand assortiment de marchandises d'été. Ne vendant qu'au comptant, les prix seront bas et la confection des habits a été apportée plus grand soin à été apporté à la confection des habillements qui sont dans le dernier goût de Paris et parmi lesquels on a de modes tout à fait nouvelles.

Au nombre des principaux articles pour hommes et pour enfants, ils offrent à vendre:

Redingotes mérinos du plus fin qui ait été fabriqué;
Habits à la française mérinos do. do.
Paletots sacs do do.
Paletots de mode, do do.
Pantalons, do do.
Redingotes et Paletots coutil fil;
Habits do
Redingotes et Paletots à carreaux bleu et blanc fil fin;
Jaquettes do
Pantalons coutil fil de qualité supérieure;
Do. casimir couleurs claires pour printemps;
Gilets de piqué blanc et chamois, de soie et satin noir;
Habillements de divers genres pour enfants;
Blouses de toile et coutil fil fin;
Cravates, jaconat et mousseline, do. soie d'Italie, gants de soie en gros et en détail, gants filoselle et fil d'Ecosse, chaussettes de coton et de soie. Bretelles de soie, fil et fil d'Ecosse, bouts de bretelles, cols et devants de chemises, chemises de toile unies et à jabots, do. de jaconat et de mousseline très fine, do. de coton avec devants en toile, parapluies de soie légers, mouchoirs batiste blancs, foulards, chemises de peau en tricot de coton fins, cols de soie en bas et légers pour l'été, chapeaux de feutre gris, Leghorns, do. de paille d'Italie, do. de soie noirs, de de paille pour enfants formes nouvelles.

ARTICLES EN PIECES.

Coutils double largeur à 62 1/2 cents la yard, mérinos français double chaîne, casimirs noirs et de couleur, bombazine, coutil blanc à dessins, satin noir, soie pour doublures gances, velours noir, drap de soie pour gilets.

Les articles ci-dessus ainsi que d'autres non détaillés sont à vendre en gros et en détail par

LOISON & SILVESTRE,
36, rue de Chartres.

PAR LE REGISTER.

Succession de James M. Taylor

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

MERCREDI le dix-neuf juillet 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 juillet 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de James M. Taylor:

Diverses réclamations contre différentes personnes.

Conditions, comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

7 juillet—3 en 10

Register des Testamens

Succession de Christoval Merano.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

VENDREDI sept juillet 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 2 juin 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Christoval Merano, les lots de terre ci-après décrits, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Marigny, désigné par le numéro six et mesurant au pied anglais, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue St. Bernard, sur une profondeur de deux cent six pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne du lot numéro cinq et deux cent sept pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la partie inférieure du côté de la rue Robertson, et trente-un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de large dans le fond.

Un autre lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny dans cette ville, désigné par le numéro trois de l'îlet numéro trois, sur un plan fait par C. F. Zimpel; ledit lot mesurant au pied anglais, vingt-sept pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de cent dix sept pieds dix pouces et cinq lignes, ensemble avec les améliorations.

Conditions de la vente: Comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

6 juin—3 en 30

Register des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Lucien Hermann, not. pub.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Jean Baptiste Azereto.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Francisco Cheti, exécuteur testamentaire de feu Jean Baptiste Azereto, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

W. F. C. DUPLESSIS,

28 juin—3 en 10

Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Wm. C. Regus. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wright Fell Vredenburgh, exécuteur testamentaire survivant de Wm. C. Regus, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

W. F. C. DUPLESSIS,

5 juill—3 en 10

Register des Testamens

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 77 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 38 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi 3 juillet prochain.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 48 onces.

WM. FRERET, Maire.

Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1843.

REÇU par les derniers arrivages.

Cerises de Paris en verre blanc,
Absynthe Suisse, première qualité,
Huile d'olive de Flagnol,
Liqueurs superfine de Champion,
Anisette superfine de Bordeaux,
Vins en barrique de diverses marques

J. E. LOREILHE,

9 juin

encoignure Royale et Douane.

VINS, Anisette et Liqueurs,
100 barriques vins de Marseilles de Elisée Baux, F. Grouvart et Latour
50 barriques Montferrand,
200 caisses St. Julien et St. Estèphe Médoc,
300 do vins blancs de Lecocq, en bouteilles et 1 2 bouteilles, Sauterne, Barsac et Carbonnieux,
150 caisses liqueurs assorties,
8 paniers anisette superfine, fine et commune,
20 1 4 barriques Madère de Marseilles, article supérieur,
15 barils indiens do do.
25 1-4 barriques vin de Porto,
En magasin et à vendre par

J. F. BERCIER & Co.

27 jn

44, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti.

CHOCOLAT espagnol—5 caisses chocolat doux, dernièrement reçues et à vendre par

J. F. BERCIER & Co

27 jn

44, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti.

CAFE—100 sacs café vert de la Havane, à vendre par

J. F. BERCIER & Co.

27 jn

44, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti

HUILE—75 paniers huile d'olive de James Flaniol, en bouteilles de 24 onces, à vendre par

J. F. BERCIER & Co.

27 jn

44, Vieille Levee, entre St. Louis et Conti.

REÇU par le navire Tippecanoe, venant du Havre: Ca... de soie noirs et blancs, grains de dentelle, peignes, dentelles tonelle de cardinal, écharpes, bobin, de dentelles, de maline, de barège, mantilles guipure découpées, do maline, do grenadine, à vendre par

CASTAING & LOMBARD, 51, rue Conti.

8 juin

VIEUX vernis, reçu par le navire Tippecanoe venant du Havre, à vendre par

CASTAING & LOMBARD, 53, Conti.

8 jn

EAU DE VIE et Genièvre—100 barils fine et de preuves, en magasin et à vendre par

GEORGE HARRISON,

67, Tchoupitoulas.

9 juin

VINS, imitation muscat et Porto, à vendre par

25 mai

OKO, GREEN & BROTH, 82, Gravier

CHANGE—$15,000 à vue sur New York, à checks de $ chaque, à vendre par

PRICE & FROST,

27 juin

20, Poydras.

SACS DE FIBRE, 3,000 à vendre par

26 jn

NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

VIN—15 paniers Champagne, à vendre par

22 juin

C. DOANE & Co. 69 Poydras

HUILE de palme christ—30 barils No. 1, à vendre par

23 juin

C. DOANE & Co 69 Poydras

CAFE de Rio, en magasin, à vendre par

20 juin

SCHMIDT & [illegible] Bienville

PORC—300 barils mess à l'inspection, à vendre par

LINDLEY & RUSSELL,

19 juin

93, Tchoupitoulas

BŒUF—200 barils mess, M. O et prime, à vendre par

LINDLEY & RUSSELL,

19 juin

93, Tchoupitoulas

GRAISSE—50 barils prime en magasin, à vendre par

LINDLEY & RUSSELL,

19 juin

93, Tchoupitoulas

BŒUF et Porc Mess—Quelques barils à vendre par

LINDLEY & RUSSELL,

19 juin

93 Tchoupitoulas

VERITABLE Bière d'Ecosse, Porter de Londres.

A vendre en gros et en détail, chez

VALETON FRERES, 23 St. Charles

21 jn

CONFITURE de la Havane—20 caisses, à vendre par les soussignés.

VALETON FRERES,

21 jn

23, rue St. Charles.

FROMAGE de Hollande,
Saucissons de Lyon,
Patés truffés, truffes pures;
Sardines à l'huile;
Petits pois.

A vendre par les soussignés, VALETON FRERES,

21 jn

23, rue St. Charles

MARCHANDISES sèches à bon marché—20 colis marchandises sèches à très bon marché et très convenables, en débarquement des navires Memphis et Auburn, à vendre pour du comptant par

PEET & MORTON,

21 juin

17, Chartres

JOHN B. BYRNE, a ce jour pris en société son neveu, THOMAS BYRNE. Les affaires seront conduites comme par le passé, sous la raison de

J. B. BYRNE & Co.

17 juin—10

RAISINS—150 caisses Raisin M. R. et une caisse chocolat Espagnol, en débarquement de la goélette Belle, et à vendre par

T. TINTORES,

17 juin—3

153, Vieille Levée

JAMBONS—40 boucauts épaules et plats côtés, à vendre par

HARTWELL & KIDDER,

17 juin

44 Poydras.

VIN ROUGE—actuellement en débarquement de la barque Sarah Hand, de Bordeaux et à vendre par les soussignés.

20 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc.
32 barriques do Montferrand.

BOUTIN, GALLY & Co.

12 mai

79, Toulouse.

MARCHANDISES SECHES.

PEET & MORTON,

No. 17, rue de Chartres, Nouvelle Orléans,

(Anciennement Peet & North)

ONT en mains et continuent à recevoir par les paquebots réguliers de New-York, Philadelphie et Boston, et directement des manufactures un grand assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES NOUVELLES,

Consistant en partie des articles suivans, savoir:

1000 paires couvertures pour nègres, pesant 8 livres 1/2
100 balles coton épais pour nègres, article supérieur,
125 caisses calicos assortis, nouveaux dessins,
50 caisses coton blanc assorti,
4 caisses jeans du Kentucky,

50 caisses et balles kersey épais, pour nègres, flanelles, cotonnades de Harrison, de imitation flanelle, gambroons, toile écrue, coutil à matelats, croisé, uni et rayé, denims bleu, draps grande largeur, noir, bleu et vert, casimirs français et anglais à la mode, ouate rouge, Cannevas pour tailleurs, serge noire de soie, toile à drap fil, toile d'Irlande, étoffes pour moustiquaires, mousseline unie et rayée, do. brochée, do. jaconat, do de Suisse, toile de Russie, 6/4 7/4 et 10/4, linge de table damassé, ginghams uni de Earlton de bleu et noir, do rayé à la mode, batiste de couleur, étoffes à carreaux pour tablier, ginghams, bon teint pour domestiques, do uni, toile écrue de Hollande, osnaburgs et burlaps, mouchoirs de madras, do de Véronne, do uni, do., foulards à la mode, velours soie et coton, bombasine et bombazinette, mérinos français, supérieure de couleur, soie et autres noirs d'Italie, florence rose, bleu et vert, piqués de Marseilles, Nappes, châles et écharpes à la mode, coutils marteiats, bas de coton, bleus, noirs et blancs, de do soie blancs et noirs, chaussettes chinées blanc et gris, chaussettes écrues, do noires tricotées, do de merinos, do rouges tricotées pour hommes, gants de soie, gants de cotonnade, cordonnets de soie, jaconats, galons, boutons, rubans de fil et de coton, cordonnets de soie, de laine, de coton, bobines, fils à coudre blancs, mousseline suisse à broderie, do bobinet, dentelles en coton, coton en bobine du Taylor, Alexander Naworth et Parsont, de couleurs assorties, fil, patenté de Marshall, excellente qualité assorti, bleu, noir, blanc et gris, gants de soie, blancs et noirs, chinés, de rouge, bretelles gomme élastique, de coton, flanelle de Canton, blanche et écrue, basin pour meubles, calicos rouge de Turquie, calicos pour meubles, linons imprimés, épingles, aiguilles, agrafes, tapis de toile cirée, tapis de fil, parties, soie, lastings, boutons argent plaqué, soie à coudre, cordonnets noirs &c.

Les habitans, les marchands de la ville et de la campagne, et tous ceux qui désirent acheter à bon marché, et de bonnes marchandises, sont respectueusement invités à venir examiner notre stock de marchandises nouvelles avant de faire leurs acquisitions.

A vendre pour du COMPTANT.

PEET & MORTON,

1 mars

17, rue de Chartres

DR. BLANCHARD,

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et de celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation des dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelque instant, plomber hermétiquement ses dents que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

Récemment inventé pour orifier les Dents.

Or gaufré sans aucun alliage, plus malléable et plus parfait que celui qu'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac ractifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat ou quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.

A son Cabinet, rue Royale 165, entre St. Louis et Conti, tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.

Aussi—Au Magasin rue de Chartres, No. 47.

mars

MARCHANDISES de Coton, en débarquement du navire Prentice, et de la barque Chas. William—25 balles Toile à draps écrue de Hamilton, 25 caisses do. blanche do; 20 balles toile rayée à chemises do; 44 caisses do. blanche do; 15 caisses cotonnade à la mode, à vendre par

HARROD, DARLING & Co,

6 juil

40, Commune.

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut.

Attendu que la Compagnie d'Assurance des Marchands de la Nouvelle-Orléans ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressée au greffe de cette Cour au ledit vente fait enregistrée le 31ème jour de janvier de l'année 1843 pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834; Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite, ou toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication, du présent avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le 13me jour de décembre de l'année 1842, en vertu d'un writ de fi. fa. lancé par cette Cour, le 20 octobre de l'année 1841, dans l'affaire de la Banque de l'Union de la Louisiane vs. John Hall, No. 14,005 du docket de cette Cour, à laquelle vente ladite Compagnie d'Assurance des Marchands de la Nouvelle-Orléans s'est rendue acquéreur pour le prix de $6,500 payables comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire: Quatre lots de terre situés en partie dans le faubourg Soulet et en partie dans le faubourg Lacourse, au-dessus de cette ville, et désignés par les Nos. 16, 17, 31 et 32 sur un plan dressé par C. F. Zimpel, le 27 janvier 1832, et annexé à un acte au bureau de Wm. Christy, le 12 février 1832. Les Nos. 16 et 17 sont contigus et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Ohio, sur une profondeur de 140 pieds 9 pouces et 10 lignes; et les Nos. 31 et 32 sont aussi contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur de 150 pieds 9 pouces et 10 lignes.

Aussi—cent deux actions dans le fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Donné sous ma main et le sceau de cette Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 8 juin 1843

LOUIS R. COURTIN,
Député Greffier

8 juin 3 en 30

Succession de Samuel Frederick Zerban.

Vente par le juge de la paroisse de Jefferson—Etat de la Louisiane.

SAMEDI, 29 juillet prochain, à midi, à la Bourse Soiss Louis de la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de cette Paroisse, en date du 21 juin dernier, il sera vendu pour le compte de la succession de Samuel Frédérick Zerban, l'esclave suivante:

NELLY, ou Tanny, négresse âgée d'environ ans.

Conditions de la vente—comptant.

Donné sous ma signature, le 22 juin 1843

PERSIFOR F. SMITH, juge

21 juin—3en30j

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson.—Succession de Mme Ann Richelot. Paroisse de Jefferson.—George Meyer est venu en Cour par une requête et pétition, demandant à être nommé exécuteur testamentaire de dit dernier testament de Mme. Marie Ann Richelot, et à moins d'opposition faite à cette pétition dans les dix jours, des lettres seront émises en faveur du pétitionnaire.

Par ordre de la Cour.—29 juin 1843.

1 juillet—3 n 10

PERSIFOR F. SMITH, juge

AVIS DE CURATEUR

COUR DES PREUVES—Succession vacante de Samuel Ray—Les créanciers de ladite succession sont invités à présenter immédiatement leurs réclamations au soussigné, avocat du curateur, afin qu'un tableau provisoire puisse être mis en cour.

HENRY St. PAUL, avocat.

3 juillet 1 en 10

60, rue Toulouse

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—Nos. 15,920—Pierre Dutreuil Barjon vs. ses créanciers. La cession de biens par l'insolvable est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné par la Cour que les créanciers s'assembleront en l'étude de Louis T. Caire not. pub. le 24 juillet prochain pour y délibérer sur les affaires du dit insolvable et en même temps qu'il est sursis à toutes poursuites judiciaires contre ses biens et contre sa personne. Que C. D. Dufour avocat est nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la Cour—Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans le 19 juin 1843.

LOUIS A. COURTIN,

20 juin—3en30j

Dep Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Charles Maurian, juge—No. 15,914—Hortaire Audry vs ses créanciers—La cession de biens par l'insolvable est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné par la Cour que les dits créanciers s'assembleront en l'étude de Charles Boudousquié, notaire public, le 19 juillet 1843, pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable; et en même temps, qu'il est sursis à toutes poursuites judiciaires contre ses biens et contre sa personne.

Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 16 juin 1843

C. WEYSHAM, Député Greffier.

17 juin—3 en 30j

No. 15,923—Nathan L. Folger et Lafayette Folger contre leurs créanciers et les créanciers de N. C. et L. Folger

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Le 28 juin 1843—La cession des biens des débiteurs insolvables est acceptée par la Cour, au profit de leurs créanciers et des créanciers de la société de N. C. & L. Folger. Il est ordonné que lesdits créanciers se réuniront en l'étude de Ed. Barnett, notaire public le 31 juillet prochain, afin d'y délibérer sur les affaires des insolvables, et en même temps que toutes procédures contre leurs personnes et leurs propriétés et les propriétés de la société de N. C. Folger & L. Folger sont suspendues, et que Wm. Grivot avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans 29 juin 1843.

C. WEYSHAM,

30 juin—3en30j

dep. Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—No. 15,667—Hugo C. Gildemeester vs ses créanciers et les créanciers de la société dernièrement dissoute de H. C. Gildemeester & Co—La cession de biens par le dit insolvable est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et ses créanciers de H. go C. Gildemeester & Co. Il est ordonné que les créanciers du dit insolvable s'assembleront en l'étude de A. Mazureau, notaire public, le lundi, 10 de juillet 1843, pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable; et en même temps que toutes poursuites contre les biens et la personne dudit insolvable sont suspendues. Il est aussi ordonné que C. de Armas, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 5 juin 1843.

C. WEYSHAM,

9 juin—3en30j

Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—Mercredi, le 21 juin 1843—Présent l'honorable C. Watts juge—Henry Kelly contre ses créanciers et les créanciers de Kelly, Mason & Co et de Kelly & Harris—Sur motion de J. A. Maybin, avocat de la Banque d'Epargne de la Nouvelle-Orléans, créancière dudit insolvable, et en produisant à la Cour une preuve en forme que Robert M. Kelly, seul syndic élu par les créanciers est mort vers le mois d'avril dernier, et qu'il est nécessaire qu'un autre syndic soit nommé pour administrer les biens cédés dans cette affaire et régler les affaires de la faillite du dit insolvable. Il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue pardevant Carlisle Pollock, notaire public, le 21 juillet prochain, à 10 heures, A. M. afin d'élire un syndic et d'y prendre toutes autres délibérations et mesures qui seront jugées nécessaires et qu'avis public en soit donné dans le temps et de la manière voulue par la loi, et un curateur sera nommé par la Cour pour représenter les créanciers absens. Il est de plus ordonné que tous les actions et [illegible] dans ladite affaire soient suspendues.

Extrait des minutes.

JOHN E. HOLLAND dep. greffier

20 juin—3

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire—Mercredi 7 juin 1843—Présent l'hon. A. Buchanan juge—No. 19905 John C. Miller vs. ses créanciers et les créanciers de James Marsh & Co.—Sur motion de H. H. Strawbridge avocat de A. Oliver et autres, et sur la suggestion que les avis habituels et nécessaires d'une assemblée des créanciers qui devait avoir lieu aujourd'hui n'ont pas été donnés—Il est ordonné que ledite assemblée soit renvoyée et qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable ait lieu pardevant C. Pollock not. pub. le mardi 10 de juillet 1843, à 10 heures A. M. pour y nommer des syndics et délibérer et agir sur les affaires en général du dit insolvable.

Extrait des minutes.

W. F. WAGNER,

10 juin—3 en 30j

Dep Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 21,647—George Jonte vs. ses créanciers—Il est par le présent notifié aux créanciers de George Jonte, qu'une cession de biens a été aujourd'hui acceptée par la Cour en faveur des créanciers dudit insolvable. Qu'il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers sera tenue pardevant Edward Barnett, notaire public, en cette ville, le jeudi 20 juillet prochain (1843), à dix heures A. M. pour y délibérer sur les affaires dudit George Jonte, et pour y nommer un ou plusieurs syndics, et enfin qu'il est sursis à toutes poursuites judiciaires contre ses biens et sa personne.

Par ordre de la Cour, ce 16 juin 1843, A. D

P. LEBLANC.

16 juin 3fen 30j

Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie par le présent que le jugement dont la teneur suit a été rendu en cette Cour le 2 février 1843—No. 15,157—Mde F. E. Crozat vs. son mari, Il est ordonné, adjugé et décrété qu'une séparation de biens est prononcée entre les parties et que la plaignante recouvrera du défendeur Paul Emile Crozat la somme de huit cent trente huit piastres et trente sept cents et qu'elle est déclarée la seule et légale propriétaire des meubles actuellement en sa possession et décrits dans sa pétition, il est de plus ordonné que le défendeur paiera les frais

Nouvelle Orléans le 2 février 1843.

Signé CHS. MAURIAN, Juge.

[L. S.] En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce treizième jour de juin de l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quarante trois, et la soixante septième année de l'indépendance des Etats-Unis

C. WEYSHAM,

17 juin—3en30j

Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie par le présent que le 14 juin, 1843, il a été rendu en cette Cour, le jugement dont la teneur suit:—No. 15,764—Mme A. L. Michel (Scholastique Duchenôis) vs. son mari—Il est ordonné, adjugé et décrété que jugement est rendu en faveur de la plaignante contre le défendeur qu'il y a séparation de biens entre la plaignante et son mari, et qu'elle recouvre du défendeur la somme de quatre cent cinquante-cinq piastres avec le privilège et hypothèque garantis par la loi à la femme mariée, pour le recouvrement de sa propriété dotale aliénée par son mari, et que le défendeur paiera les frais.

Nouvelle Orléans, le 17 juin 1843.

Signé pendant la maladie de Charles Maurian, juge.

C. WATTS, juge.

[L. S.] En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour en la ville de la Nouvelle Orléans, le 17me jour de juin de l'année de N S. mil-huit-cent quarante-trois, et la soixante-septième de l'indépendance des Etats Unis.

LOUIS R. COURTIN,

19 juin—3 en 30j

Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie par le présent que le premier juin 1843, il a été rendu en cette Cour le jugement dont la teneur suit—No. 15,761—Ann Robinson, épouse de Wm. Barkeley vs. son mari—Il est ordonné, adjugé et décrété que la plaignante est séparée de biens avec le défendeur son mari; que la communauté d'acquêts et gains existant autrefois entre les plaignante et le défendeur dans cette affaire est dissoute. Il est de plus ordonné que la plaignante recouvrera du défendeur la somme de trois cent cinq piastres qui lui sera payée par préférence et privilège conformément à la loi.

Nouvelle Orléans le 6 juin 1843

Signé CHARLES MAURIAN, Juge.

[L. S.] En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle Orléans, le 17ème jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante trois et la soixante septième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Signé LOUIS R COURTIN, Dép. Greffier.

20 juin—3f en 30j

VENTE PAR LE JUGE DE LA PAROISSE JEFFERSON, ETAT DE LA LOUISIANE.

Succession de Peter Lynch.

JEUDI le treizième jour de juillet prochain, à midi, au nouvel Hôtel de la Bourse, encoignure des rues Jakson et Levée, ville de Lafayette, conformément à un ordre de l'honorable Cour des Preuves de cette paroisse, en date du 9 juin, il sera vendu pour le compte de la succession de Peter Lynch, l'esclave suivante, savoir:

La négresse esclave MARIANN, âgée d'environ 45 ans. Les titres de ladite esclave sont seulement garantis.

Conditions de la vente,—comptant.

Donné sous ma signature, le 9 de juin de l'année de N. S. 1843

P. F. SMITH,

10 juin—4 en 30

Juge de Paroisse.

AVIS.

UNE assemblée des actionnaires de la compagnie d'Assurance maritime et contre l'incendie, de l'Etat de la Louisiane, sera tenue au bureau de la Compagnie, à l'encoignure des rues Royale et Bienville, le vendredi 14 du courant, à onze heures A. M. à l'effet de délibérer sur des affaires d'importance.

J. McDONNELL,

Secrétaire des commis B. de la Cie de A. M. et C. l'in. de l'E. de la Louisiane.

juillet—3 en 14

CONDUIT chez le soussigné, syndic de la seconde section de la paroisse Saint Bernard,

Une vache blanche et noire ayant l'oreille gauche coupée et étampée sur la hanche droite I. S. sans aucune autre marque apparente.

Une jument baie, créole, avec son petit, ayant le front et le museau blancs, les pieds de derrière et de devant du même côté droit blancs, sans aucune autre marque apparente.

20 juin—3 en 15j

MANUEL SERPAS

SCEAUX—166 douzaines en débarquement et à vendre par

HARROD, DARLING & Co,

6 juill

40, Commune.

POIS pour famille—50 barils et demi barils, à vendre par

HARTWELL & KIDDER,

17 juin

44 Poydras

A LOUER—Ces trois îlets de terre situés derrière le Marché de la rue Poydras, bornés par les rues Poydras, Circus, St. Jean, St. Pierre et St. Paul. Ils sont désirés, améliorés et pourront en peu de temps être donnés immédiatement. S'adresser au Bureau du rail-road de la Nouvelle Orléans et Carrollton, rue du Canal.

15 mai

LOCKHART'S SPANISH BALLADS.—Ancient Spanish Ballads, historical and romantic, translated, with Notes. By J G Lockhart, esq., in 1 vol. the Splendid English edition.

Just received, and for sale by

W. M. M'KEAN, cor Camp and Common.

FARINE—2000 barils, en débarquement du steamer Western Mail, à vendre par

MULLIN & WOODRUFF,

VENTES DE CE JOUR.

Vins, Liqueurs, Comestibles &c.

PAR MULLEN & O'HARA.

12, Canal, Paulding's Row.

IL sera vendu aujourd'hui 7 juillet, à 10 heures, du vin de Madère et de Porto, en quarts et demi-barriques, vin rouge et muscat en caisses, eau-de-vie, genièvre et moutarde, cent de fruits d'oranger; fruits à l'eau-de-vie, poivre de Cayenne, thé &c.

Divers envois de tabac, marques diverses; un envoi de selles et chapeaux de paille &c.

7 juillet

VENTES A L'ENCAN.

Vaisselle plate et plaque, de valeur à l'usage des familles. Vente sans réserve.

PAR J A BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, samedi 8 juillet, à 10 heures, à leur office, rue des Magasins No. 45, la vaisselle ci-après, plaque, etc., pour cause de départ, comprenant

Sucriers, théière en argent, cafetière en argent, barbiers, salières, corbeilles à pain, beurriers, mouchettes, chandeliers, porte bouteilles en argent, cuillères, fourchettes, gobelets, porte liqueurs, &c. &c.

Conditions,—comptant,

7 juil—2

Propriété de Valeur

PAR ABAT & COQUET.

IL sera vendu samedi 8 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, un terrain formant l'encoignure des rues Marais et Philippe, mesurant [illegible] pieds de face à la rue St. Philippe, sur [illegible] pieds [illegible]. Ensemble une maison briquetée entre poteaux, colonne, &c. de plus l'usage en commun d'une Allée de 10 pieds donnant sur la rue Philippe.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement. Acte de vente chez C. Pollock

7 juil—2

PAR MULLEN & O'HARA.

IL sera vendu, samedi huit juillet, à midi, à l'Arcade de Banks

Un lot ou morceau de terre situé dans l'Etat du Mississipi, comté de Hancock, près de l'endroit connu sous le nom de Pass Christian, ledit morceau de terre désigné sous le No. 13 sur un plan dressé par Burgi, architecte, sous la date du 9 juin 1836, déposé en l'étude de Wm. Boswell, notaire en cette ville mesurant un demi arpent de face au Golfe du Mexique, sur cinq arpents et cent trente-cinq pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 14, vingt trois arpents et cent vingt-trois pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 12, et quatre-vingt six pieds de largeur dans le fond; ensemble tous les droits, privilèges et dépendances dudit morceau de terre.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés et portant hypothèque jusqu'au paiement.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.

7 juillet—2

PAR ABAT & COQUET.

Jean Voisin vs. ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 4 juillet 1843, et à la requête du syndic de l'insolvable, il sera vendu le mardi 11 juillet à 4 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues des Champs-Elysées et Amour,

Le fond d'un cabaret parfaitement assorti.

Conditions, comptant.

juil—3 en 10j

PAR ABAT & COQUET.

IL sera vendu samedi 8 juillet 1843, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,

Un Lot de terre situé au faubourg Tremé mesurant 27 pieds 8 pouces 6 lig. de face à la rue St. Pierre, entre les rues Robertson et Prieur, sur une profondeur irrégulière de 117 pieds 10 pouces 6 lig. et 77 pieds 9 pouces 5 lig. sur la ligne du fond; ensemble une maison de deux appartemens, galeries, puits, latrines, enjardin, &c.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque.

6 juil—3

Succession de Louis Antoine Turcas.

VENTE PAR VINCENT & DE FERIET.

VENDREDI, 14 juillet 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 23 juin 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Louis Antoine Turcas, les terrains ci-après désignés, savoir:

1o. Un lot de terre situé en cette ville dans le faubourg Tremé, désigné par le numéro 3, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 9 août 1822, déposé en l'étude de M. de Armas, C. Sept, au [illegible] un rapport du 16 novembre de la même année; le lot de terre mesure 30 pieds de face sur la [illegible] chacune des rues d'Orléans et Ste. Anne, sur 131 pieds 10 pouces de profondeur de l'une à l'autre rue sur la ligne [illegible] du lot numéro 2, et 133 pieds 2 pouces de [illegible] profondeur de l'autre côté du numéro 4.

2o. Un lot de terre attenant au précédent, situé dans le même îlet, faisant face aux rues d'Orléans, Ste. Anne et Villeré, mesurant 60 pieds de face à chacune des rues Ste. Anne et d'Orléans, et 133 pieds 8 pouces de face à la rue Villeré.

Conditions de la vente, comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant L. T. Caire, not. public.

24 juin

PAR ABAT & COQUET.

IL sera vendu samedi 8 juillet 1843, à midi précis à la Bourse de la rue St. Louis, à la folle enchère de Mr. Edward E. Harris, qui a refusé de se conformer aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 6 juin 1843.

La négresse Marie, âgée d'environ 21 ans, parlant le français et l'anglais, excellente cuisinière, domestique de maison, assez bonne blanchisseuse, pleinement garantie des vices rédhibitoires et maladies prévus par la loi.

Conditions, comptant.

29 juin—3 en 10

PAR ABAT & COQUET.

Superbe Propriété de Valeur.

IL sera vendu le samedi 15 juillet courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

Cette belle Maison à étage et en briques, située au faubourg Washington, sur un îlet de terre compris entre les rues Lafayette, Elmira, Adams et Monroe. Cette propriété occupée autrefois par M Pandelly, et est occupée actuellement... et est une des plus avantageuses position de l'Etat, tout comme maison de plaisance que... on grand potager en plein rapport...

Conditions—Un quart comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans payables le 25 avril 1844, à la Banque de l'Etat et la balance au comptant.

L'acte de vente pardevant C. Pollock, notaire

6 juillet

Succession Marie Preux.

PAR ABAT & COQUET.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 7 avril 1843,

Il sera vendu le mercredi 19 juillet 1843, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, pour compte de la succession, l'esclave ci-après décrit:

Frank, nègre, âgé de 17 à 18 ans, marronneur.

Conditions comptant.

L'acte de vente pardevant Philippe Lacoste, Not. Pub.

17 juin—1pt

PAR HEWLETT ET CENAS.

Vente de Syndic.

IL sera vendu samedi 7 août prochain, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, dans et pour le Premier District Judiciaire de la Louisiane, en date du 6 juin 1843, et à la requête et aux frais de James Ogilvie, syndic des créanciers de John H. Holland, les propriétés suivantes, décrites et abandonnées par ledit J. H. Holland à ses créanciers.

1o La moitié indivise d'un îlet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le No. 8, et 16 lots mesurant 300 pieds de face aux rues Walnut et la Levée, ensemble la face à la propriété appartenant à J. Faucher, 153 pieds 9 pouces aux rues Front et Water.

2o La moitié indivise d'un îlet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le No. 18, mesurant 300 pieds de face aux rues Pine et North Market, et 210 pieds de face aux rues Walnut et Market.

3o La moitié indivise d'un îlet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le No. 23, mesurant 300 pieds de face aux rues Pine et North Market et 210 pieds de face aux rues Market et Elisabeth.

4o La moitié indivise d'un îlet de terre situé dans la ville de Greenville, paroisse de Jefferson, désigné sous le No. 61, contenant 30 lots mesurant 300 pieds de face aux rues Pine, Lower Line, et 440 pieds de face aux rues Felicité et Carrollton.

5o La moitié indivise d'un îlet de terre situé dans la ville de Greenville, paroisse de Jefferson, désigné sous le No. 66, mesurant 280 pieds 6 pouces et 3 lignes de face au Railroad de Carrollton, 230 pieds 2 pouces de face à la rue Lower Line, 150 pieds de face à la rue Carrollton et 35 pieds 10 pouces de face à la rue Pine.

6o. Un lot de terre contenant 437 acres dans la paroisse de Lafayette et situé sur la rive Est du Bayou Vermillion, immédiatement au-dessous du Pont Perry, borné à la ligne supérieure par les terres de Robert Perry et Joseph Gary et à la ligne inférieure par les terres de Mr. Layeva et les héritiers Whittington Wallace.

7o. Six cents acres de terre pour être retirés de la portion indivise d'un lot de terre de dix mille acres dans le comté de Kiugin Creek dans le comté de Breckenridge, Etat du Kentucky, ensemble avec tous les droits et privilèges y appartenant à ladite terre de quelque manière que ce soit. Lesdits 600 acres de terre sont en quelque commune ce que sont toutes autres droits de la terre de la même dimension contenue dans ladite portion invendue desdits dix mille acres et lesquels 10,000 acres ont été achetés par William Green du comté de Breckenridge. Kitt du Kentucky, à une vente du Shériff, sous exécution dans l'affaire de ... et les héritiers Hardin.

8o. Quatre lots de terre situés dans le faubourg Pontchartrain, désignés sous les nos. 7, 8, 9 et 10 sur un plan dressé par Louis Bringier arpenteur général de l'Etat de la Louisiane en date du 11 septembre 1834 et annexé à un acte passé le 4 octobre de la même année, pardevant Hy. Pedesclaux, alors notaire public. Le lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Maurepas, 153 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No. 6, 150 pieds de face sur la ligne de l'autre côté, et 36 pieds 4 pouces dans le fond. Les lots nos. 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Maurepas, sur 150 pieds de profondeur, le tout mesure française.

9o. Une portion de terre d'une forme irrégulière, située dans le faubourg Jackson dans cette paroisse et près de cette ville, désignée par le No. 25 sur un plan dressé par J. N. Depouilly architecte et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public par acte en date du 21 janvier 1834 ladite portion de terre étant composée de 3 lots Nos. 1 et 2, sur le plan et est bornée par le chemin de la Métairie, les rues Hélène et St. Louis et la ligne de division des terres de Hoet.

Le lot No. 1 mesure 70 pieds de face à la rue Hélène, 69 pieds de face à la rue St. Louis, et 55 pieds de face au chemin de la Métairie et 94 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 2.

Le lot No. 2 mesure 50 pieds de face à la rue St. Louis, 66 pieds de face au chemin de la Métairie, 81 pieds sur la ligne de division du lot No. 1, et 128 pieds sur la ligne qui le sépare les terres de Hoet.

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les acquéreurs se mettront en jouissance et possession des propriétés qui leur seront adjugées à leurs seuls risques et dépens.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Wm. Y. Lewis not pub.

3 juillet—21 14 24 5

AVIS AUX HABITANTS.

L. DUPERRON,

&

E. DELCAMBRE,

Drs DENTISTES.

280, RUE BOURBON,

Entre St. Philippe et Dumaine.

ONT l'honneur de prévenir les habitans de St. Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville, Lafourche, des Attakapas, &c., que le Dr. E. DELCAMBRE passera tous la mauvaise saison dans ses divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs. L. Duperron et E. Delcambre garantissent toujours leurs ouvrages et leurs opérations, préviennent les personnes qui honoreront M. Delcambre de leur confiance, que dans la suite elles auront quelques réclamations à faire, lors de leur séjour en permanence à la Nouvelle Orléans, y feront promptement droit. En conséquence, les personnes qui auront besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les jabots de dents artificielles et les rateliers complets, pour lesquels il a des procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération.

17 mai—